N.° 45.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Du Jeudi 4 Novembre 1824.

AVEC PERMISSION DU MAGISTRAT.

De la part de MM. les Quatre-Ministraux.

1. Les personnes habitant la ville et banlieue, qui voudront faire vacciner gratuitement leurs enfans, sont averties qu'elles peuvent s'adresser à cet effet à M. de Pury, médecin du Roi et chirurgien de ville. Donné à l'hôtel-de-ville, le 2 Novembre 1824.

Par ord. *Le Secrétaire-de ville*,
G.-F. GALLOT.

2. Il est expressément défendu à tous propriétaires ou locataires de maisons, boutiques et magasins, ainsi qu'à tous marchands, colporteurs et revendeurs, tant de la ville que du dehors, d'établir des bancs ou boutiques volantes dans les rues, places, promenades, issues et passages publics, et cela soit en tems ordinaire, soit pendant les foires et marchés, sans en avoir obtenu l'autorisation de la police. Les contrevenans seront punis d'une amende de 20 batz pour chaque contravention, et en outre tenus d'évacuer incessamment la place qu'ils auront abusivement occupée. Donné à l'hôtel-de-ville, le 27 Octobre 1824. Par ord. *Le Secrétaire-de-ville*,
G.-F. GALLOT.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

3. Le Sieur Louis Gorgerat, justicier, bourgeois de Boudry, négociant à St. Aubin, expose en vente par voie de la minute, la maison qu'il possède sise au bas dudit Boudry, qui a été solidement bâtie en pierre depuis près de 60 ans, et majeure partie de l'intérieur a été remise à neuf il y a 2 ans; les fondemens sont en roc, ainsi que les soubassemens qui ont environ deux pieds de hauteur; couverte en tuiles à double; elle se compose de quatre logemens, très-commodes et entièrement indépendans, formant ensemble 28 pièces, suivant le bordereau ci bas. Au rez-de-chaussée : 2 chambres de moyenne grandeur, dont l'une avec un fourneau neuf; une cuisine avec un grand four neuf, qui a été établi pour un boulanger, un grand bûcher bien éclairé, où il ne gele jamais, une grange de 65 pieds de long environ, une écurie bien éclairée et bien abritée, 2 caves sans meubles, dont l'une peut contenir environ 30 bosses, et l'autre a environ 15 pieds quarrés; l'une et l'autre sont très-bonnes et bien éclairées; il y a dans la dernière un bouteiller fermant à deux portes, qui peut contenir environ 2000 bouteilles. Au premier étage : 8 chambres, dont deux à fourneaux neufs, et une à cheminée, 2 cuisines bien éclairées, avec fenêtres et lavoirs neufs, et dans l'une il y a un très-bon four de ménage; un corridor. Au second étage : cinq chambres, dont une à fourneau, et un fourneau pour mettre dans une autre; une cuisine avec fenêtre et lavoir neufs, une galerie, deux grands galetas, dont l'un est au second sur le derrière, et l'autre au troisième étage sur le devant. Cette maison, qui a 43 1/2 pieds de large sur 83 pieds de long, est dégagée de toute part, excepté du côté d'ubère, dont le mur est mitoyen avec les hoirs de feu M. le lieutenant Grellet; elle a des jardins avec des espaliers tout le long de la façade de joran et de celle de bise, et à la suite de ces jardins est un verger contigu d'environ demi-pose, avec des arbres à fruit : le tout bien fermé. Le prix et les conditions p. l'enchère ou minute sont déposés au greffe de Boudry, où les amateurs pourront en prendre connaissance et faire leurs offres, qui y seront reçues chaque jour, et la totalité des immeubles en question sera définitivement vendue au dit Boudry, le 22 Novembre courant, à 3 heures après midi, dans l'étude du Sieur greffier Martenet.

ON OFFRE A VENDRE.

Auguste Borel-Borel, libraire, sera pour cette foire assorti de tous les articles concernant son commerce, tels que livres d'usage et de littérarature, plumes à écrire, encres de Paris de différentes couleurs, papier blanc du prix de 42 batz à L. 10 la rame. dit indienné, marbré, maroquiné et uni, livres blancs de tous formats et de toutes grandeurs, crayons fins et ordinaires, cire à cacheter, parchemin p. notaires, fournitures de dessin, etc. etc. etc. Le même vient de recevoir de Paris, la Grammaire des grammaires, par Girault-Duvivier, 5.e édit., 2 forts vol. gr. 8°, prix L. 8,, 8 s. Nouveau dictionnaire géographique par Vosgien, enrichi de 7 cartes neuves et de plusieurs planches, etc. etc. 1 fort vol. 8°, au bas prix de 40 batz.

5. M. Dl. Prince-Wittnauer, libraire, sera pour cette foire des mieux assorti dans les articles de son commerce, tels qu'ouvrages de littérature, livres d'usage pour les écoles de la ville et de la campagne, livres blancs de tout format, papier et plumes d'excellentes qualités, encre à écrire de différentes couleurs, fournitures complètes de bureau et de dessin, parchemin velin p. notaire, et autre p. relieurs. Il vient de recevoir de la musique pour guitarre ou lyre, composée de walzes, marches, sauteuses, allemandes, etc., au nombre de 40 pièces p. 25 batz. — Le même offre un piano à louer, et réclame avec instance le catalogue manuscrit de son cabinet littéraire qui doit être chez un de ses abonnés.

6. Christian Gerster, libraire, sous les Arcades, toujours des mieux assorti dans tous les articles qui ont rapport à son commerce, se borne, pour éviter tout défail superflu, à assurer le public que son magasin sera également bien fourni p. cette foire, et qu'il sera à même de satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

7. M.me veuve Perret, à la Croix-du-marché, desirant se défaire du restant des livres de feu son mari, la plupart ouvrages d'arithmétique, etc. les cédera à des prix très-engageans.

8. En commission, chez M.me veuve Drose, dès la foire et pendant l'hiver, des pélérines et doublures de manteaux de fourrures diverses.

9. Chez M.lle Julie Steiner, sur la Place, des glaces de Paris de toutes grandeurs.

10. Louis Petitmaître, marchand de fer en cette ville, a l'honneur d'informer le public, qu'il continue à occuper le magasin de son oncle, M. J. Biolley, au faubourg du lac, où il aura p. cette foire un fort bel assortiment de tous les articles que comporte son genre d'affaires, tels que fer en barres, cercles, tôle laminée, aciers, fer-blanc, plomb laminé et en saumons, limes diverses, casses, marmites, chaudières, fours à rôtir, plaques de contre-feu, etc. Il cédera ces différens articles, qui sont tous de première qualité, à des prix très-satisfaisans, comme aussi les casseroles émaillées qui viennent de lui parvenir.

11. Dl.-Hi. Rott, rue St. Maurice, sera pour cette foire des mieux assorti en toiles de ritte blanches, mi-blanches et rousses en 2/3, 3/4 et 4/4, trièges roux, blancs, verts, noirs et bleus en 4/4, nappage et essuie-mains blancs et roux, toiles de lin grises, limoges en fil, ouates, laines à tricoter de différentes couleurs et en très belles qualités, du prix de 28 à 46 batz. — Il vient de recevoir une nouvelle partie toiles de lin écrues, à L. 16 de Neuchâtel la pièce de 36 à 37 aunes.

12. Petitpierre-Fornachon, près les Halles, est très-bien assorti dans son commerce d'épicerie, beau sucre de France, à 5 1/2 batz par plusieurs pains; café de 6 1/2 à 9 batz la livre, ritte grise surfine d'une qualité supérieure, ainsi que de l'ordinaire à 5 batz la livre; épiceries fines de toutes qualités. Il est de même très-bien assorti dans les verres à vitre de differentes qualités et prix. — Il rappelle au public, qu'il continue à avoir le dépôt des cartes à jouer de la fabrique de M. Petitpierre-Weiss à Couvet, ainsi que celui de chocolats de M. Gottefrey de Bulle.

23. Chez M. Dl. Reynier, un assortiment mérinos anglais unis et façonnés, en toute nuance, à 14 batz l'aune; bath, castorines, coating angl. de 28 à 70 bz. l'aune, dite frisée 5/3 de large p. manteaux de Dames, flanelle de santé anglaise, poil de chèvre, gilets en velours et en soie noire, façonnés et unis; cuir de laine rayé, circassienne, draps de tout genre depuis 30 batz et au-dessus, couvertures en laine de diverses grandeurs; plus, quelques schalls 5/4 en laine, à bas prix.

14. Chez Louis Fillieux, jardinier, au faubourg, des arbres fruitiers, poiriers, pommiers, hautvents, mi-tiges et espaliers, abricotiers haute et basse tige, pêchers idem, rosiers de plusieurs espèces, arbres et arbustes d'ornement, ognons de fleurs, marcottes d'œillets, graines de toutes espèces, qques cents poudrettes de bon rouge et muscat, ainsi que tout ce qui a rapport à son état.

15. J.-J. Reymond, à Fontaines, est toujours parfaitement assorti en articles de son commerce, tels que draps de 25 batz à L. 21 l'aune, casimirs, gilets, baths, peluches, castorines, calmoucks, wollencords, mi-laines, moletons, finettes, espagnolettes, lambwool, flanelles, flanelles de santé, velours croisés anglais, mérinos, bombasettes, séduisantes, madras, levantines, marcelines, taffetas, florences, fichus en soie et en coton, mousselinette anglaise, cravattes, nansou, drap de soie, mousseline façon d'Inde, percale noire et blanche, schirtings p. chemises, gilets de tricot, couvertures en laine, indiennes, nouveau goût, cotonnes p. robes et meubles, futaines p. lits et doublures, nappage roux et blanchi, toiles de France, du Brisgau et de Suisse, trièges roux, blanc, bleu, vert et noir, schalls en madras et imprimés de toutes grandeurs, franges en laine et en coton p. meubles et mouchoirs, bas et gants en laine, en coton et en galette, laines de Bâle de différentes nuances, de 28 batz à 40 la livre, limoges en fil, en fil et coton, crins et laines p. matelas, plumes et duvets p. lits; un joli assortiment de terre-de-pipe, eau-de cerises très-vieille à 9 batz bouteille perdue. Il vient de recevoir de la ritte grise argentée extrafine, qui ne laisse rien à desirer: le tout à un prix très-modique. Il reçoit de la graine de lin en échange contre de l'huile de navette.

16. Faute de place, un piano à 6 octaves. S'adr. au bureau d'avis.

17. M.lles sœurs Petitpierre viennent de recevoir un très-bel assortiment de laines dans toutes les couleurs et qualités, de différentes fabriques, p. tricot et broderie, ainsi que des canevas. Elles continuent à être assorties en soie à coudre de différentes nuances. Leur demeure est toujours au 1.er étage de la maison de M. le maître-bourgeois Lambelet de Nantes, rue de l'Hôpital.

18. Un cuveau propre p. salaisons. S'adresser au bureau d'avis.

19. Des langues fraîches et fumées. S'adresser au bureau d'avis.

20. M. Alphonse Bouvier, à la rue des Moulins, sera des mieux assorti pendant cette foire, dans les articles composant son comerce d'épiceries, tels que sucres et cafés fins et mi-fins, chocolats avec et sans parfum, dans les prix de 15, 18 et 21 batz la livre, dit bon ordinaire à 8 batz; lin d'Hollande de 13, 21, 25, 30 et 35 bz. la livre; ritte d'Alsace et du Brisgau, huile d'olive surfine, vinaigre rouge de Dijon, et nombre d'autres articles trop longs à détailler, aux prix fixes les plus modérés.

21. M. A.-H. Heinzely, rue des Epancheurs, sera p. cette foire assorti de tous les articles concernant son commerce d'épiceries. Il a reçu nouvellement des pâtes fraîches d'Italie, très-beaux pruneaux de Bâle, cigares Havannes par petites caisses, etc. — Il fera occuper, pendant la foire, la baraque n° 96 au bord du Seyon, par un joli assortiment de nouveau goût de faïence, terre-de-pipe et verrerie. Comme il tient ces articles en dépôt, il est à même de les céder à très-bon compte.

22. M. A.-F. Wittnauer, à la Grand'rue, sera pour cette foire et p. la suite bien assorti dans les articles suivans : sucre de Paris première qualité, café dans les prix de 6 1/2, 7, 7 1/2, 8, 9 et 10 batz, dit Mocka à 13 batz; savon de Marseille, huile d'olive sfine, dites de noix, d'œillette et à quinquet, qualités supérieures; rum de la Jamaïque, eau-de-vie du Languedoc et de Cognac, eau-de-cerises vieille, eau de fleurs d'orange double de Palerme, véritable eau de Cologne, moutarde de Dijon, dite de Maille en pots, cornichons, capres fines et surfines, anchois, truffes et morilles; pâtes d'Italie, orge d'Ulm, griès, gruz et habermehl; raisins sultans, de Smyrne et de Corinthe, amandes douces, coque-molles, noisettes, citrons de Gênes, et nombre d'autres articles. Il vient de recevoir de la vanille surfine, et des ognons de fleurs de différentes espèces.

23. M.me Bovet née Favarger a reçu un nouvel assortissement de superbes toiles de Flandre p. nappage, draps de lits, chemises et mouchoirs de poche.

24. A très-bon prix, plusieurs bons violons, et plusieurs cahiers de musique de danse. S'adr. au bureau d'avis.

25. M. Louis Michaud ayant retenu p. son compte les marchandises restantes à son ancienne société L.s Jeenjaquet et C.e, lors de sa dissolution, et desirant en trouver un prompt placement, les offre à vendre en détail aux prix auxquels il s'en est chargé, et même au-dessous lorsqu'on en prendra des pièces entières. Ces marchandises consistent en draps de 20 à 90 batz, casimirs, baths, calmoucks, moletons, flanelles et étoffes pour gilets. Il occupe le même magasin que M. Auguste Chatenay, sur la Place.

26. Em. Matthey, bottier de S. M. le Roi, à la Croix-du-marché, est assorti pour cette foire en tout genre de chaussure, telle que bottes et demi bottes, souliers de chasse et contre l'humidité, souliers de bal et ordinaires p. Dames, souliers en satin blanc, en prunelle blanche et noire, en étoffes de toutes couleurs, de même qu'en maroquin, dits en peau de veau cirée et ordinaire, dits à semelles de liège, dits fourrés en pelisse avec et sans passe-poil; un assortiment de souliers p. enfans : le tout fabriqué récemment avec la dernière propreté et en marchandise de première qualité. Il cédera tous ces articles au plus juste prix, desirant d'en avoir un prompt écoulement. Il est toujours pourvu de ses bons cirages et de chausse-pieds.

27. Chez v.ve Humbert-Droz, à la rue des Halles, à très-bas prix, sucre en pains, sucre vergeois, sucre candit; cafe Mocka, dit Rio, dit St. Domingue; huile d'olive surfine, dite d'œillette, dite épurée p. quinquet, huile de navette, rizon, ritte surfine d'Alsace, amandes en coques, dites douces, noisettes de Piémont, chocolat en pâte, dit sucré, eau de fleur d'orange, eau de cerises vieille, eau-de-vie de Languedoc, capres, anchois, morilles, orge, griès, vin de Malaga, biscaumes de Nuremberg, verre à vitre diverses qualités.

28. Une chaise de voyage en bon état; un tapis de pieds, de 25 pieds de longueur sur 18 de largeur, un dit de 21 pieds de long et 10 1/2 de large; un trictrac servant de table, en acajou, garni en ébène et en ivoire; une toilette d'home, le dictionnaire de Moreri en 4 vol. S'adr. pour ces différens objets chez M. George Petitpierre, à la Croix-du marché.

29. H. Grossmann, sur le Bassin, sera comme à l'ordinaire des mieux assorti pendant cette foire dans les articles de son commerce d'épiceries, dont l'énumération serait trop longue, et pour la préférence desquels il se recommande à ses pratiques habituelles.

30. Chez M. Michaud-Mercier, à la Croix-du-marché, gros de Naples blanc, noir fin et en couleurs de mode, levantines unies diverses qualités, de 32 à 48 batz l'aune, marcelines unies et rayées idem de 22 à 34 batz, satin noir fin, blanc et en diverses couleurs, taffetas unis double chaine avec et sans bordure p. parapluies, quelques pièces dits peu piquées à bas prix, gants et bas de soie, dits mi-soie et filoselle, un ample assortiment de gants de peau amadis et passe-coudes glacés et sur chair, dits à laver daim et castor, dits fourrés angora, mittes pour chasseur, couvertures de lit en coton blancs, façon Naples, sans couture; tapis de pieds de diverses largeurs, balais de jonc p. dits, schalls mérinos à bordures riches, dits circassienne avec et sans franges, bas et chaussettes en laine, dits en coton écru, mouchoirs foular des Indes, dits de Silésie; parfumerie fraiche qu'il vient de recevoir, eau de lavande de la Madelaine de Trénel en grosses bouteilles et en chopines, dite ambrée spiritueuse, *lait de rose, lait virginal*, eaux et esprits d'odeurs, eau de Lubin p. parfumer les appartem., pâte et farine d'amandes, serkis du sérail, pommade à la moëlle de bœuf, dite à la graisse d'ours en pots et à l'once, poudre à cheveux superfine avec et sans parfum, purgée à l'esprit de vin, et généralemeut tout ce qui tient à la parfumerie; véritable eau de Cologne à l'épreuve, en gros et petits flacons; thé vert et boé superfins, de trois qualités connues; chocolat d'Hollande, dit de Bayonne en rouleaux d'une once; beau parchemin velin p. notaires, encre anglaise p. marquer le linge. Il invite les amateurs de beaux ognons de fleurs, à venir s'en pourvoir de suite, s'ils veulent avoir des fleurs avant le nouvel-an; les prix sont diminués, ainsi qu'on peut le voir par le catalogue. Son magasin de terre-de-pipe est des mieux assorti, ainsi qu'en terre bleue et noire anglaise. Il sera très-accommodant p. tous ses prix, surtout pendant le courant de cette foire, et particulièrem.t envers ceux qui feront des emplettes conséquentes. Plus, quelques cents cruches de grès, bonne qualité, à l'épreuve.

31. Chez MM. *Jeanjaquet frères*, des draps de toutes qualités, casimirs rayés, baths croisées soit castorines ordinaires, moletons, flanelles de santé anglaises, peluches de diverses couleurs, velours mi-soie, dits en coton : le tout au-dessous des prix courans, dans le but d'en avoir un prompt écoulement.

32. Chez Christian Lehmann, marchand tailleur, draps de Sédan, louviers, cuir-laine en couleurs uni et rayé, gilets de toute espèce : le tout au plus bas prix. Il se charge de fournir les habits, redingotes, etc., comme il l'a annoncé dans les précédentes feuilles.

33. D.-F. Besson, instituteur, continue la fabrication et le debit de son encre, et peut en assortir, comme du passé, p. l'hiver, MM. ses pratiques et autres particuliers, au prix le plus modique auquel il soit possible d'établir une encre dont il bonifie toujours la qualité en proportion de la baisse des objets servant à sa composition. Il prévient les personnes qui par commission font acheter de l'encre chez lui ou dans la boutique de M. Mercier, près du Faucon, que les bouteilles ou topettes qui la contiennent sont cachetées, et que l'empreinte du cachet porte dans un ovale ces trois lettres entrelacées D. F. B.; prévenant en outre, que c'est contre toute vérité qu'il ait jamais donné à certain colporteur d'encre, de la sienne à débiter, ni ne lui en donnera jamais. Sa demeure est toujours rue Fleury n° 77. Il achète les topettes vides.

34. M.lle Julie Steiner, dans son magasin sur la Place, vient de recevoir un assortiment complet de mérinos de toutes couleurs et qualités, dans les prix de 12 à 24 batz, dits de 4/4 et 5/4, dits de Paris en 5/4 et 6/4 en blanc et en noir; caroline en coton et en laine, moiré pour meubles de toutes couleurs, à raies et à dessins, lady-coating 5/4, dans les plus belles nuances et qualités, p. manteaux de femmes et habillement d homes. — Outre son commerce de lits, tant à vendre qu'à louer, la même offre à vendre des crins et laines pour matelas, plume et duvet, édredon, triège d'Hollande, limoge, toile grise et futaine p. lits et doublure, dite blanche et en couleurs; toile de Flande p. draps et p. chemises, dite ordinaire dans tous les prix, dite écrue et mi-blanche, en pièces de 36 aunes, à 14 et 16 francs; mouchoirs de poche en fil, dits en fil et coton, basins p. meubles, piqués anglais, nankins larges, séduisantes en coton et soie à 14 batz, batiste écrue en soie dans les derniers goûts, barège en laine p. schalls et p. robes, cotonnes, indiennes et guingans anglais de toutes couleurs et pour deuil, nappage anglais en coton, percales, mousselines brodees et unies p. rideaux et p. robes, bordures toute nouvelles p. rideaux, ainsi que le plus bel assortiment de franges en soie, en coton et en laine, ornemens de tout genre pour lits et croisées, bras de cheminées, foulards des Indes et de Lyon en soie, dits en coton, schalls en bourre de soie, en laine et en coton, dits circassienne à longues franges, de Paris; levantine, taffetas, cravates et fichus en soie, bordures en cachemire, gants de peau, etc. etc.

35. Fréd. Steiner, tapissier, maison Liechtenhan, vis-à-vis la Poste, sera assorti pour cette foire dans tous les articles qui concernent son état, tels que, franges en soie à glands, de diverses formes et couleurs, franges en coton de tout genre et de tout prix, effilés en fil, galons en soie pour meubles, crêtes, cordons en couleurs, cablés pour embrasses de rideaux, blancs et en couleurs, anneaux de sonnettes, gonds en fer doré pour suspendre les tableaux, plaques en cuivre à jour pour garnir les portes, paters de toute espèce et grandeurs, anneaux, thyrses, pommes et bâtons dorés, dits bronzés; crin et laine pour matelas, plume et duvet pour lits, limoge, futaine, toile grise et autres, sangles, clous dorés, etc.

36. M. Fréd. Lorimier, marchand de fer et quincailler, sera comme de coutume très-bien assorti à cette foire en articles de son commerce. Il recevra pour cette époque un nouvel envoi de sablerie émaillée en marmites, casseroles et coquelles : cet article, avantageusement connu, réunit, à la propriété de cuire les potages aussi délicats que dans les vases de terre, *la solidité du fer*, et ne demande aucune préparation pour s'en servir. Grenaille en fer et en plomb, plomb en saumons, étain en baguette et en bloc anglais, romaines et poids en fer à peser, ainsi que des poids de marc : le tout justifié et étalonné. Garnitures pour meubles anglaises, outils de toute espèce, grandes scies à eau et à bras, anglaises et du Tyrol, et en général tous les articles que tiennent les marchands tyroliens, pour lesquels il réclame la préférence : le tout à des prix satisfaisans.

37. De très-beaux coings, chez M.me de Rougemont, au Tertre, qui a à placer une jeune fille appartenant à de très-braves parens, et sachant filer la ritte et la laine; elle se contenterait d'un petit gage, desirant apprendre le français.

38. *Quelques cents chars bonne terre de vigne.* S'adr. à Matthias Enderlé, maître charron à Peseux, qui la conduira aux lieux désignés, si on le desire.

39. A l'Evole, 6 ou 800 chars bonne terre pour vigne ou jardin, à un prix raisonnable. S'adr. à J.-L. Renard.

40. TABLETTES DE TERRE DU CAIRE. Les propriétés de ces tablettes pour les cuirs à rasoirs, canifs et instrumens de chirurgie, sont si avantageusement connues, que l'auteur se dispense d'en faire l'éloge; mais il peut affirmer qu'il n'a encore paru aucune composition égale à la sienne, surtout par la manière simple et facile de s'en servir p. toute espèce d'instrumens tranchans, sans crainte de les endommager, comme il arrive avec tous les autres ingrédiens. Chaque tablette est accompagnée d'une enveloppe qui indique la manière de l'employer. Prix 7 batz. S'adresser à Garonne, à Neuchâtel, compositeur desdites tablettes, et dans les principales auberges du Canton. Eau de fleur d'orange triple de Palerme, en bouteilles de 1/4 de pot, fort, à 21 batz; eau de Cologne 1re qualité, à 8 bz. le flacon, et par caissons de six, à 42 bz.; eau de lavande, 1re qualité, à 12 bz.; pommade de Tobolsk et de Mousseline, infiniment supérieures à la mexicaine, le pot en fine porcelaine 21 bz.; pommade approuvée pour la conservation des cheveux, par Garonne, grands pots, 6 bz., dite romaine et autres de tous N.os, à des prix très-modiques; poudre de fèves purifiée, avantageusement connue, et renommée pour dégraisser en un instant les cheveux les plus gras, enlever le chille, seule cause de leur chûte : cette poudre est supérieure à la pâte d'amandes pour l'usage des mains; pommade noire en pots et en bâtons, p. les cheveux, sourcils et favoris. Tous les ouvrages concernant l'état de coiffeur, à des prix très-modiques; plusieurs violons de grands maitres, flûtes à deux pompes d'argent à toutes clefs, en bois de grenadille.

41. Le Sieur Jean-Louis Blanchoud, vigneron expert de Vevey, a l'honneur d'offrir à MM. les propriétaires de vignes, d'ici au 1er Décembre prochain, des mêmes plants, soit poudrettes premier choix de la Vaux, telles qu'il en a déjà fourni les années précédentes et au plus juste prix. Il se flatte que les personnes qui voudront lui accorder leur confiance, auront lieu d'être satisfaites à tous égards. Il les garantit dans leur maturité en les livrant, et se fera un plaisir de donner toutes les instructions nécessaires p. en obtenir le meilleur résultat. M. Prince, aux Balances, se charge des demandes qu'on voudra bien lui faire.

42. Un tas de fumier de 3000 pieds environ. S'adresser à M. Louis Jeanrenaud.

43. Chez M.me Tschaggeny-Pury, sucre, café de 7, 8, 9 et 10 batz la livre; savon de Marseille, riz, et tous les articles qui composent un détail d'épiceries, en bonne marchandise et à des prix satisfaisans. En outre, gruz, habermehl, griès, très-belle fleur de farine; eau de cerises de Thoune, eau-de-vie de Cognac, vins de Xérès, de Pakarès, de Madère, de Malaga; liqueurs fines, extrait d'absinthe et rum de M. Du Pasquier de Gélieu.

44. Dans le magasin de Fréderic Drose, près de l'hôtel-de-ville, un assortiment complet de casimirs et de draps fins, mi-fins et superfins, qui, emplettés d.s les meilleures fabriques de France, sont à des prix très-modérés; plus, des castorines, flanelles, peluches, moletons, baths, toilinets et autres étoffes p. gilets, circassiennes, mérinos de France et anglais, schalls noirs de mérinos de France, velours mi-soie noirs et autres, couvertures en laine, lady-coatings de différentes largeurs, frisées et non frisées, pour manteaux, des piqués et couvertures en piqué, basins cannelés de France; en général, tous les articles qui concernent le comerce de draperie. Il offre en outre des indiennes ordinaires de 5, 6 et 7 batz, et des fines de ce pays et de Mulhouse, et d'autres étoffes diverses p. habillemens de Dames; des toiles ordinaires p. chemises et linges de cuisine, des basins anglais qu'il cédera à très-bas prix.

45. M. P.-F. Wuillemier sera p. cette foire très-bien assorti en sucre et café de différentes qualités, épiceries fines, ritte grise d'Alsace, crin, laine pour matelas, qu'il cedera à des prix très-modiques. — Le même offre à louer p. Noël, un magasin ayant son entrée rue de la Balance.

46. Chez M. Henri Silliman, à très-bas prix, en gros et en détail, draps, flanelles, moletons, baths et peluches, velours, gilets, indiennes, cotonnes, futaines, toiles, toiles de coton et percales, mouchoirs de poche et cravates, cotons anglais à coudre et à tricoter, bas de laine d'Angleterre, couvertures de laine et de coton, thé vert et bohé, etc. etc. Il reste encore à son dépôt quelques pièces mousselines des Indes et de Tarrare, aux prix très-bas du dernier encan.

47. Les rablons de la ville, maintenant très-bien conditionnés. S'adresser à M. Ganeval, rue de l'Hôpital.

48. Chez M.me Susette Jeanneret-Perrot, Grand-rue n° 250, un assortiment de rubans tout nouveaux, qu'elle vendra au plus juste prix, ainsi que des gants danois et autres, en diverses couleurs.

49. Louis Baillet, boutonnier, vient de recevoir un assortiment complet de cordonnets de toutes grosseurs, dont la beauté ne laisse rien à desirer. Il est également bien assorti en soies à coudre dans toutes les nuances, qu'il peut céder à des prix beaucoup plus avantageux que du passé. Il continue à se recommander à la bienveillance dont on a bien voulu l'honorer jusqu'ici.

49. M. F.J. Faes, successeur de J. Rochias, a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir, en qualités superieures, un assortiment complet et choisi de terre-de-pipe, faïence, cristaux et verrerie ordinaire. Il les offre aux amateurs à des prix très-modiques, et recommande également sa fabrique de cartes, à laquelle il continue à donner tous ses soins.

50. Chez Reutter fils ainé, des bois de lits à une et à deux personnes, en bois de noyer, proprement travaillés, ainsi que des lits de repos, tables de nuit, et divers autres meubles.

51. Fr.çois Dubrez, *traiteur*, à la Chaux-de-Fonds, donne avis au public, qu'il a un dépôt d'extraits d'absinthe de qualités superfines, qui par leur délicatesse et leur goût exquis, diffèrent beaucoup de ceux connus jusqu'à ce jour.

Immeubles.

52. Une partie de maison et jardin, située au milieu du bourg de Valangin, sur laquelle le fond du sachet des pauvres a été colloqué dans le décret de Jacob Ebert, maréchal. S'adresser à M. Delachaux, notaire.

On demande a acheter.

53. De rencontre, un canapé. S'adr. au bureau d'avis.

On offre à louer.

53. Pour Noël, au faubourg, une chambre et cuisine garnies de meubles et d'ustensiles, avec galerie fermée, caveau, et une portion de grenier. S'adr. au bureau d'avis.

54. Dès Noël, le 1er étage et une pièce au 2d de la maison de M.me de Bosset née DeLuze, rue St. Honoré. S'adr. au locataire actuel.

55. Pour Noël ou la St. Jean, un logement situé à Corcelles, consistant en deux chambres, une petite chambre à la cuisine, portion de galetas, jardin, et une bonne fontaine. S'adr. à Rose-Marguerite Boiteux, à Corcelles.

56. Pour Noël, un appartement au premier étage sur le derrière, composé d'une chambre, cuisine et place p. le bois, dans la maison de M.me veuve Touchon, sous les Arcades. S'adresser à M. Touchon-Michaud, y demeurant.

57. Pour cette foire et les suivantes, ou à l'année, le magasin (avec le comptoir, si on le desire) dans la maison de M. Jeanjaquet l'oncle, à la Croix-du marché. S'adr. à lui-même.

58. Pour la foire ou pour Noël prochain, une chambre à fourneau. S'adr. au bureau d'avis.

59. De suite ou p. Noël, le 2e étage d'une maison située au faubourg du Cret, ayant vue sur la grand'route et sur le lac. Cet appartement, dont la belle exposition ne laisse rien à desirer, se compose de cinq chambres qui se chauffent, cuisine, chambre de domestique, dite à serrer, galetas, une bonne cave, ainsi que d'autres aisances. S'adr. à M. J.-D. Andrié.

60. Un fourneau de fer, avec deux marmites et des tuyaux. S'adr. à M.me Arnd, maison Probst, près la petite boucherie.

61. Pour Noël, un appartement de vigneron au Grand-Pourche, au bas de la rue des Chavannes. S'adr. à M. le banneret de Merveilleux.

62. Pour Noël, à l'Evole du haut, un logement; plus, une cave et un vaste emplacement pouvant servir de pinte, d'atelier ou de logement. S'adr. à M. de Montmollin, au Château.

63. Pour Noël, le logement qu'occupait M.me la comtesse de Montlezun, dans la maison d'habitation de M. Erhard Borel, au faubourg.

64. Pour Noël prochain, un logement composé de deux chambres, une cuisine, occupés par Nicole dans la maison de l'hoirie Dardel, au faubourg du lac. S'adr. à MM. Borel cadet ou Jacottet, notaire.

On demande a louer.

65. De suite et jusqu'au printems, une chambre un peu vaste et qui puisse se chauffer. S'adr. à M. le chapelain DuPasquier.

66. (Ou à acheter.) Un tour avec les outils nécessaires. S'adr. au bureau d'avis.

67. De suite, une cave sans vases, ou un magasin à l'abri de la gelée, et qui soit à proximité du lac. S'adr. au lieut.-colonel Courant, à Greng, près Morat.

On offre à amodier.

68. Pour la St. George prochaine, un domaine d'un très-bon rapport, à l'entrée du Couty. S'adr. au Sieur Quinche, lieutenant, ou à son beau-frère Jaquet.

Demandes et offres de services.

69. On demande p. femme-de-chambre, une fille de 26 à 28 ans, qui sache très-bien coudre, et qui ait déjà servi. S'adresser au bureau de cette feuille.

70. Henriette Dubois, native de la Chaux-de-Fonds, âgée de 29 ans, de bonnes mœurs et porteuse de bons certificats, desirerait trouver en ville une place p. releveuse de couches, ou p. prendre dans une maison la direction générale du linge, vu qu'elle sait très-bien coudre et faire des repasses quelconques. Elle s'efforcera de satisfaire les personnes qu'elle espère avoir l'honneur de servir. Elle est logée chez Charlotte Ducommun née Borel, rue des Balances.

71. La Communauté d'Auvernier demande une sage-femme. S'adr. avant le 1er Décembre, au gouverneur de la dite Communauté.

72. Une fille du pays, âgée de 23 ans, et sachant faire les divers ouvrages de son sexe, desirerait trouver, de suite ou p. Noël, une place comme fille de chambre ou fille d'enfant, soit p. faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

73. Une jeune personne, jouissant de la meilleure santé, desirerait trouver une place de nourrice. S'adr. au bureau d'avis.

75. Une jeune fille cherche une place de seconde p. Noël: elle sait coudre, raccommoder les bas et repasser, et appartient à de braves gens. S'informer chez M.me la ministre DuPasquier, ou chez M.me Perregaux Moser.

Objets volés, perdus ou trouvés.

76. On a perdu en ville, Samedi soir 23 Octobre dernier, une étrenne pour 1823, en allemand, avec figures, intitulée Cornelia, enveloppée dans du papier; on prie instamment de la rapporter, contre bonne récompense, au bureau de cette feuille.

77. On a trouvé, près de la Rochette, une montre boite en argent, que l'on pourra réclamer, en la désignant, chez M.me Tissot, aubergiste à la maison du village à Fontaines.

78. Un chien portant un colier marqué, s'étant rendu chez le Sieur Ruedin, aubergiste à la Couronne à Cressier, le propriétaire est invité à le réclamer contre les frais.

AVIS DIVERS.

79. On informe le public, que le tirage de la 5e classe 57e loterie de cette ville, aura lieu le Vendrediproch.n 5 Nov.bre S'adr. p. échanger les billets, à M. A.-S. Wavre, rue St. Maurice.— On prévient en même tems, que la veille du tirage, après la retraite sonnée, on n'échangera plus aucun billet, et que ceux qui ne le seront pas resteront au risque de la Direction.

80. La distribution des soupes économiques ayant recomencé, le public est informé qu'on peut se procurer des dites soupes, ainsi que des jetons, tous les jours de onze heures à midi.

81. On demande un instituteur p. un jeune Prince de Moscou, âgé de 11 ans, qui a beaucoup d'intelligence et de caractère. Il faudrait lui enseigner les langues française, latine et grecque (l'italienne si cela se peut, et un peu de droit), la littérature française, la géographie, l'histoire, la géométrie et les élémens de l'algèbre : on demande que l'instituteur ait de la fermeté et de la douceur, des principes religieux solides, une piété qui se fasse aimer et que le torrent ne détruise ni n'ébranle, mais aussi qui fuye les controverses. On donnera 3000 fr. de France d'appointement la première année, 3500 fr. la seconde, et 1000 fr. pour les frais du voyage. S'adr. au bureau d'avis pour d'ultérieures informations.

82. A.-H. Quinche, rue du Temple-neuf, se charge de faire *toutes sortes d'écritures*, tenir des livres, copier de la musique, etc. Il pourrait aussi être employé comme intendant dans une *bonne maison ou sur un bien de campagne*. On peut être assuré de sa fidélité et de sa discrétion: il produira les témoignages les plus satisfaisans de moralité et de capacité.

83. On demande à *emprunter pour la fin de cette* année, la somme de 8000 francs de Suisse, intérêt au 4 1/2 p. cent. On donnerait p. nantissement de cette somme, un bien fond contenant 40 poses de terrain, grange neuve et maison de fermier, sis dans un village près d'Yverdon, taxé à 14000 francs. S'adr. pour voir la taxe et p. d'ultérieurs renseignemens, à M. Louis Fivaz fils ainé, à Yverdon.

84. Charles Borel, boucher, prévient le publi qu'il commencera le 11 du courant à desservi le banc vacant de la *petite boucherie de cett* ville. Il se recomande particulièrement à toutes les personnes qui daigneront venir se servir chez lui, les assurant d'avance qu'il ne négligera rien p. les contenter, tant par la bonne viande qu'il leur fournira, que par ses procédés.

85. Les membres de la ci-devant Compagnie des Volontaires sont prévenus, que la grande assemblée p. le partage añuel de ses revenus, est fixée au Jeudi 11 Novembre prochain, jour de la St. Martin, à 2 heures après midi, à l'hôtel-de-ville.

86. La personne de Neuchâtel, qui s'est inscrite de son chiffre F.L.s J. L. C.t, sur le livre de loterie à St. Aubin, p. un billet dont elle a payé les deux premières classes; est invitée de nouveau à venir payer pour les trois autres d'ici au 4 *Novembre prochain*, à defaut de quoi elle perdra toute prétention sur le dit billet.

87. Auguste Quinche fils, instituteur, offre ses services p. donner des leçons de lecture, d'écritur*æ*, d'*orthographe*, de *dessin*, d'*arithmétique*, d'analyse grammaticale, d'histoire, de géographie, de traduction allemande, et de latin, comme aussi de quelques branches de l'histoire naturelle. Le long séjour qu'il a fait dans un pensionnat de la Suisse orientale, le met à même de satisfaire les personnes qui voudront bien l'employer. Il est logé chez son père, maison Sauvin, près la grande boucherie.

88. François-Victor Henriod prévient les personnes de la ville et des environs, qui voudront faire des courses en char et à cheval, qu'il a à la continue de bons chars et de bons chevaux pour cet effet; il se chargera aussi de conduire ceux qui le desireront, à des prix modérés. S'adr. à lui-même, vis-à-vis du Temple-neuf.

89. On demande dans un village du Val-de-Ruz, un jeune homme allemand, auquel on apprendrait la langue française par principes, l'arithmétique et la musique, à des conditions avantageuses. S'adr. à Alexis Berthoud, à la Chancellerie.

90. Une fort bonne maison de Zurich recevrait volontiers un jeune homme ou une jeune demoiselle de Neuchâtel, en échange d'un jeune homme de 16 à 17 ans. S'adr. à M. de Montmollin, au Château.

91. On peut voir au magasin de M. D.-H. Rott, rue de St. Maurice, le modèle d'une balance soit bascule portative d'un nouveau genre, inventée par Abram Ribs, mécanicien, facteur de piano à Bienne. Cette balance, qui a obtenu une prime à l'exposition à Berne, réunit tout ce que l'on peut desirer soit dans un magasin soit dans un ménage, sans avoir aucun des inconvéniens de celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour, son plateau étant absolument libre. Outre la commodité, elle mérite surtout l'attention des amateurs par l'infériorité du prix aux autres, celles d'une once à 50 lb. pouvant être fournies au bas prix de L. 40 de Suisse, et ainsi progressivement jusqu'au poids de 2000 lb. M. Rott communiquera aux amateurs les différens prix d'après la force qu'ils desireront.

92. M. le ministre Jæggi, à Krauchthal, près de Berne, ayant deux places vacantes pour cet automne dans son pensionnat, composé principalement de jeunes gens de la Suisse française, se recommande aux personnes respectables qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Les objets d'enseignement étant les mêmes que dans *toute autre pension de ce genre*, il se borne d'observer, que la modicité du prix le rend, même aux parens moins fortunés, possible de faire apprendre la langue allemande à leurs jeunes gens, qui y sont reçus depuis l'âge de 7 ans jusqu'à celui de 17. S'adr. à lui-même.

93. C'est par suite d'une expérience non interrompue depuis plus de trente ans, et sur la foi d'attestations aussi honorables qu'authentiques, que le Sieur Jonas-Pierre Landry, maitre maçon en cette ville, continue à offrir au public un ciment qui a la propriété de pouvoir s'employer à froid comme à chaud, et de se durcir au point à égaler la pierre; ce qui le rend très-propre à cimenter des bassins de fontaines, puits, citernes, plate-formes, etc. Il offre toute garantie aux personnes qui lui accorderont leur confiance. Ses prix très-modiques, et il se transportera partout où on l'appellera. Il déclare au reste que personne ne possède son secret.

Voitures pour l'étranger.

94. Du 1er au 5 Novembre, partira une voiture p. Munich, Vienne et Lemberg. S'adr. pour les places encore disponibles, à Conrad Schlegel, maitre voiturier, près l'hôtel de la Couronne, n° 98, à Berne.

MARCHANDS FORAINS.

1. MM. Bechert fils & Meyer, de Furth, près Nuremberg, occupant le magasin de M. Borel cadet, sur le pont des boutiques, tiendront cette foire avec un très-bel assortissement de nouvelles marchandises de Nuremberg et de quincailleries étrangères. Ils se recommandent à l'amitié de ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance, assurant qu'ils seront servis à leur entière satisfaction, tant par les prix modérés, qu'en bonnes et nouvelles marchandises. Ils ne vendent qu'en gros.
2. M. Stecklin, de Lausanne, sera en foire dans sa boutique accoutumée sur le pont des boutiques, avec un assortiment de différentes étoffes de soie, de goût, ainsi que de schals de diverses espèces, et bas de soie p. homme et p. femme, à des prix satisfaisans.
3. M. F.-A. Kaiser, maitre coutelier, a l'honneur de prévenir qu'il continue à occuper sa boutique accoutumée n° 70, sur la Place, et qu'outre un assortiment d'articles qu'il vient de recevoir de M. Henz, d'Arau; il sera des mieux pourvu de tout ce qui tient à la coutellerie, de sa propre fabrication. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour satisfaire pleinement les personnes qui lui accorderont la préférence à laquelle il aspire.
4. M. Mandilény, venant de Paris, sera en foire dans son magasin accoutumé sur le Pont des-boutiques, avec un assortiment de parfumerie, porcelaine, fleurs, tricot de laine, camisoles p. Dames et gilets p. Messieurs, socles élastiques, souliers à double semelle de liége, objets d'acier, sacs de forme nouvelle, chandeliers plaqués, plateaux de tôle vernie, et quantité d'articles du dernier goût.
5. M. Dubost, de Lyon, a l'honneur d'informer le public, qu'il tiendra cette foire de Novembre avec un bel assortiment de soieries, schals longs et fantaisies, schalls de laine, mouchoirs à palmes avec bordures, en $^4/_4$ et $^5/_4$, au-dessous du prix de fabrique; bas de soie et ganterie, en gros et en détail. Son magasin est à l'hôtel de la Balance.
6. Daniel Chautems, marchand tailleur, occupera pend.t cette foire sa boutique accoutumée sur la Place, n° 88. Il sera bien assorti en casquettes de tout genre et dans les goûts les plus nouveaux, ainsi qu'en habits, pantalons et gilets : le tout au plus juste prix.
7. Henriette Tolck née Yersin, à Valangin, se trouvera en foire à la rue des Balances, avec un assortiment d'encres de première qualité et à des prix très-modiques, dont elle remettra des échantillons aux amateurs. Elle en a des dépôts, à Neuchâtel chez M.lle Grossmann, à Couvet chez M. Rosselet, à Motier chez M. Blaser, et à Fleurier chez M. J.-H. Yersin. Elle tient également un assortiment de bonnes plumes et de bons crayons.
8. Le Sieur Pasquier, de Genève, occupera p. la foire ses boutiques accoutumées sur la Place. Ses assortimens, en porcelaine, cristaux, quincaillerie fine, tabletterie, parfumerie fraiche, tôles vernies de toute espèce, cabarets de toute grandeur, huiliers, porte-liqueurs, etc., placage, peignes d'écaille et autres, fouets, cañes, cravaches, jouets d'enfans, et une infinité d'articles dont le détail serait trop long, sont plus étendus que jamais et entièrement renouvelés. Le dit sort de Paris, où il a fait emplette de tout ce qu'il a trouvé de plus nouveau d.s son genre de commerce, au meilleur compte possible. Il fera éprouver sur tous ses articles une grande diminution, et fera en outre tout ce qui dépendra de lui pour obtenir une entière préférence, soit par l'infériorité de ses prix, soit par le beau choix et le bon goût de tout ce qu'il a pu se procurer dernièrement à Paris. Ses avant-bancs à 3 batz, 3 et 6 piéccettes, seront toujours maintenus et entièrement renouvelés. Tous ses autres articles seront également vendus à prix fixe.
9. MM. Jacob Roll et fils, d'Ehningen, auront l'honneur de tenir la prochaine foire avec un bel assortiment de toiles de toutes qualités, et aux prix les plus modiques. Ils préviennent qu'ils ne vendent qu'en gros. — Ils occupent le magasin de la maison de M. le Procureur-général de Chambrier, du côté de la rue de Flandre.
10. MM. les frères Döbeli, d'Holziken, canton d'Argovie, seront en foire dans le magasin sous l'ancien Trésor, vis-à-vis celui de MM. Petitpierre et C.ie, avec un ample assortiment d'étoffes de leur propre fabrication, telles que cotonnes, côtelines unies, rayées et cadrillées, limoge, toile de coton pour chemises, futaine pour lit et pour doublure; plus, du coton filé bleu-foncé de diverses qualités. On sera satisfait de la qualité ainsi que des bas prix de leurs marchandises.
11. M. André Zogelmann, de Bohême, sera en foire avec un bel assortiment de plumes p. lits, dans la boutique de la maison de M le docteur Pury, près de l'hôtel-de-ville.
12. M. Louis-Frédéric Daler, de Fribourg, continue à tenir les foires de Neuchâtel, avec un assortiment complet d'articles de tannerie et de chamoiserie, principalement en peaux blanches basanes p. cordonniers et selliers, peaux noires et en couleurs pour chapeliers et pour libraires, qu'il cédera à très-bon compte. Son magasin est à la Grand'rue, à côté du Faucon.
13. M.me Papillon-Briquet, de Genève, a l'avantage de prévenir qu'elle vendra pendant cette foire dans sa chambre accoutumée, 1er étage Grand'rue, à côté de l'hôtel du Faucon. Elle sera parfaitement assortie en lévantines noires et couleurs, gros de Naples, étoffes brochées, velours, marcelines, florences, étoffes mi-soie, beau mérinos de France, dit inférieur large à 50 batz, schals de toutes grandeurs et qualités, fichus de soie et gaze, voiles, tulle, bas de soies, sacs, gibecières, rubans, bonnets habillés et négligés, garnitures et pélérines de fourrures, bordures pour robes et schals, souliers fourrés et autres, gants de peau très-bons à $8\ ^1/_2$ bz., etc.; le tout à des prix très-satisfaisans.
14. MM. Kuenzer et Hettich, de Herbolzheim, en Brisgau, sont en foire dans leur magasin accoutumé, maison de M. Claude DuPasquier, assortis de toiles et triége de toute qualité rousse et blanche en $^7/_8$, ainsi que de toiles rousses en $^5/_8$ de 7 à 9 bz. l'aune, et de rittes blanches et grise du Brisgau et d'Alsace; ils ont aussi en commission du fil blanc de Silésie.
15. MM. les frères Albertino, marchands opticiens à Lausanne, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils tiendront cette foire dans le magasin sous les Arcades, en face de M. Lutz, boulanger, très-bien assortis de lunettes avec garniture en écaille, en argent et autres, avec des verres périscopiques, soit pour les vues basses soit p. les vues presbytes, des verres de couleur de différentes nuances, soit en vert soit en bleu, ces derniers sont déjà avantageusement connus par leur propriété de conserver la vue aux personnes qui s'occupent à la lumière. Ils tiennent aussi des lunettes achromatiques anglaises, des lorgnettes, des baromètres, thermomètres, etc. quincallerie et bijouterie, couteaux et canifs d'Arau, véritable cachou de Venise, etc. Ils réparent et raccommodent tous ces objets avec le plus grand soin, et ils feront tout leur possible pour contenter les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Ils viennent de recevoir des bracelets et des ceintures en acier, dans le plus nouveau goût.
16. La veuve de Jean Birckner, culotier et bandagiste en cette ville, a l'honneur de prévenir le public, qu'elle continue l'état de feu son mari, et qu'elle sera toujours bien assortie de tout ce qui y a rapport, comme bandages, bretelles, gants, peaux, etc. etc. Elle s'efforcera de mériter la confiance dont son mari a été honoré. — Pendant la foire elle occupera sa boutique accoutumée sur la Place, et après la foire, le magasin sous la maison de M. le conseiller Boyer, du côté du pont.
17. MM. Henri Staub et fils, fabricans, de Menedorf, près Zurich, ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils tiendront cette foire dans le magasin de MM. Borel-Boyer et Ce, sur la Place, avec un assortiment des plus beaux et des plus complets en toiles de coton très-serrées, percales, basins, cravattes blanches, indiennes, cotonne, guingan, nanquins, sarcenets, percales façonnée et en couleurs, percales noire et grise, mouchoirs de poche de toute sorte, en belle et bonne qualité, de leur propre fabrication. Ils se recomandent aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance, assurant qu'elles seront servies à leur entière satisfaction.
18. M. Samuel Heer de Glaris, fabricant de coton, sera à cette foire dans le premier magasin sous le Trésor, près la Croix-du-marché, avec un bel assortiment de cotons filés, blanchis, simples et moulinés, extrafins et ordinaires, dits en couleurs de différentes qualités, coton pour broder de différens numéros, fils à marquer blancs et en couleur, fil simple de Silésie p. tricoter, dit blanc et roux pour coudre; et autres articles relatifs à leur commerce : le tout à des prix très-modiques. Il se recommande aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
19. MM. Hiltbrunner et Beutler, fabricans de toiles à Worb, au Canton de Berne, seront en foire dans leur magasin accoutumé sous les Halles, assortis en toiles blanches de ritte et de lin, sans apprêt, des meilleures qualités, en différentes largeurs et dans tous les prix, ainsi qu'en linge de table : le tout à des prix très-modiques.
20. M. Joseph-Antoine Spadino, du Landeron, occupera cette foire son magasin accoutumé, maison de M.me veuve Monvert, sur la Place, assorti en tout ce qui concerne son commerce d'épicerie et articles du midi, le tout en belle et bonne marchandise. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu d'être satisfaites à tous égards.
21. M. Marillier cadet, à Cortaillod, annonce aux personnes qui lui ont demandé, de même qu'à celles qui sont dans le cas d'avoir besoin d'articles d'hiver, tels que draps jusqu'au bas prix de 20 batz l'aune, velours anglais et autres, milaines, gilets en tout genre, baths, peluches, moletons, flanelles, mérinos, indiennes, tricot de différentes couleurs, cottelines de Berlin, camelots unis, rayés et cadrillés, serges, pierrelattes, futaines pour lits et autres, coton bleu, roux et blanchi, cotonnes, trièges, toiles de Bourgogne et autres, ainsi que nombre d'articles trop longs à détailler, étant à même et voulant céder ses marchandises aux prix de fabrique; qu'il occupera pendant cette foire de Neuchâtel le n° 2 sur la Place. On trouve chez le même d'excellentes chandelles de différentes grosseurs, à 4 batz la livre en détail.
22. M. Christian Wittnæbert, maitre cordonnier au Locle, sera en foire dans la boutique qu'il occupe habituellement, vis-à-vis celle de M. Dagond, sur la Place, avec un grand assortiment de souliers en tout genre, p. homme, femme et enfans, ainsi que bottes et bottines. Il y joindra les chaussures de la saison, telles que bottines et souliers pelissés et fourrés dans tous les genres, travaillés avec autant de solidité que de goût. Les personnes qui voudront bien continuer à l'honorer de leur confiance, pourront se convaincre qu'il a fait tous ses efforts pour la mériter. Ses prix sont fixés avec la plus grande modération.
23. M.me Trambagiolo, de Lyon, desirant rentrer en France, cédera aux prix indiqués les articles suivans : Marcelines à 26, 28 et 30 batz; lévantines et gros de Naples 40 batz, satin blanc et en noir de 36 à 40 batz, côte-palis à 13 batz, crêpes en blanc, en rose et en noir à 26 batz, dit lisse à 25 batz; bas de soie p. femme à 5 fr., dits p. homme à 7 fr.; voiles noirs de tulle, de 5 à 10 fr.; petits schalls en laine de 30 à 40 bz., dits en $^6/_4$ madras brochés en laine de 8 à 9 fr., dits $^4/_4$ en bourre-de-soie de 9 à 10 fr., fichus en tout genre, bonnets en soie, tulle frappé p. garnitures, et autres articles à bas prix. Elle se trouvera en foire dans sa boutique accoutumée, n° 34, rangée du milieu.
24. On trouvera pendant cette foire, dans la boutique de David Bechdolff, maitre sellier, maison de M. Muller-Hennig, rue de l'Hôpital, un bel assortiment de plumes et duvet pour lits, à des prix très-modiques.

---

25. M. David Bessière, orfèvre, bijoutier et joaillier à Lausanne, remerciant l'honorable public Neuchâtelois de la confiance qui lui a été accordée et qu'il s'est empressé de mériter pendant vingt-cinq ans qu'il a eu l'honneur de fréquenter les foires de cette ville, ne pouvant plus les continuer, vu les réglemens du contrôle qui exigent que toute marchandise d'or et d'argent soient munies du poinçon du pays; les affaires n'étant pas assez majeures pour qu'il puisse supporter ces frais et la perte de tems que lui occasionnerait cette opération pour son grand assortiment; desirant néanmoins continuer le plus possible les relations agréables qu'il a eues, il se recommande aux personnes qui auront quelque besoin de ses articles, de bien vouloir lui continuer leur préférence, s'engageant à les bien servir à prix modique, et à faire contrôler ce qui lui sera commis, d'après la demande des particuliers. Il achètera, comme du passé, le vieux or et argent vendu par lui, et à une petite différence du prix de vente p. l'intrinsèque, ce qui établit une garantie de ce qu'il a vendu et vendra. On est prié de lui adresser directement à Lausanne les demandes, ou de les remettre chez MM. Ed. Bovet et Lerch à Neuchâtel, qui sont chargés de ses affaires et de percevoir la rentrée des comptes.

A vendre au Bureau d'avis :

Réduction des Couronnes de Brabant en livres de Neuchâtel, sur le pied de 41 bz. 2 cr., d'après l'arrêt du Conseil-d'Etat. Ce tableau de réduction, calculé depuis 1 pièce jusqu'à 2000, offre une grande facilité aux Négocians.

Ordonnance de police pour prévenir et arrêter les incendies.

TAXE DU PAIN, *dès le 25 Octobre 1824.*

Le pain mi-blanc . . . . . à 4 cr. la livre.
Le pain blanc. . . . . à 5 cr. „
Le petit-pain de demi-batz doit peser $5\ ^1/_4$ onces.
Celui d'un batz . . . . . $10\ ^1/_2$ „
Celui de six creutzers . . . . . 18 „

TAXE DES VIANDES, *dès le 4 Octobre 1824.*
(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)

Le bœuf	à 8 cr.	Le veau	à $7\ ^1/_2$ cr.
La vache	à 7 cr.	Le mouton	à 8 cr.

De l'Imprimerie de C.-H. Wolfrath.